



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
PWGSC/TPSGC Acquisitions Bid Receiving
Box/Boîte de Réception des Soumissions
Bid Receiving Box/Boîte de Récepti
1st Floor/1^{ère} étage, Suite 1212
100-1045 Main Street
Moncton
New Brunswick
E1C 1H1
Bid Fax: (506) 851-6759

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Acquisitions NB/PEI (Moncton Office) – Bureau
d'acquisitions N.-B./Î.-P.-É. (Moncton)
1045 Main Street / 1045, rue Main
Moncton
New Bruns
E1C 1H1

Title - Sujet Matériaux de plomberie Matériaux de plomberie - Gagetown, N.-B.	
Solicitation No. - N° de l'invitation W2037-230012/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client W2037-230012	Date 2022-08-12
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MCT-047-6225	
File No. - N° de dossier MCT-2-45004 (047)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Atlantic Daylight Saving Time ADT on - le 2022-08-23 Heure Avancée de l'Atlantique HAA	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cyr (MCT), Maryse	Buyer Id - Id de l'acheteur mct047
Telephone No. - N° de téléphone (506) 377-4894 ()	FAX No. - N° de FAX (506) 851-6759
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W2037-230012/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-230012

N° de la modif - Amd. No.
004
File No. - N° du dossier
MCT-2-45004

Id de l'acheteur - Buyer ID
MCT047
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Amendement 004
Matériaux de plomberie
Gagetown, N.-B.
W2037-230012/A

LA MODIFICATION QUI SUIT APPORTÉE AUX DOCUMENTS DE SOUMISSION ENTRE EN VIGUEUR DES
MAINTENANT. L'ADDENDA FERA PARTIE DES DOCUMENTS DE CONTRAT.
Toutes autres conditions ne changent pas.

Cette modification est émise afin de:

- (1) Pour modifier la date de livraison à la section 6.4.1 et à l'annexe « A » ÉNONCÉ DES BESOINS

SUPPRIMER : la date de livraison du 09 septembre, 2022

INSÉRER : la date de livraison du 25 octobre, 2022

- (2) Prolonger la date de clôture:

SUPPRIMER : la date de clôture du : **16 août, 2022**

INSÉRER : la date de clôture révisée du : **23 août, 2022**

- (3) Référence: ANNEXE « A » ÉNONCÉ DES BESOINS

SUPPRIMER ANNEXE « A » ÉNONCÉ DES BESOINS; et

INSÉRER ANNEXE « A » ÉNONCÉ DES BESOINS (révisé le 12 août, 2022)

Si vous avez déjà envoyé votre soumission et que vous désirez la modifier, veuillez nous faire parvenir cette modification soit dans une enveloppe scellée par la poste à l'adresse ci-dessous, ou par télécopieur (506) 851-6759 en veillant à ce qu'elle parvienne à la personne soussignée avant la date de clôture en vigueur. Le numéro de la demande de soumission et la date de clôture en vigueur doivent figurer à l'extérieur de l'enveloppe scellée ou sur le message transmis par télécopieur.

Toute question relative à cette modification doivent être adressées à :

Nom: Maryse Cyr

N° de téléphone: (506) 377-4894

N° de télécopieur: (506) 851-6759

Courriel: maryse.cyr@pwgsc-tpsgc.gc.ca

ANNEXE « A » ÉNONCÉ DU BESOIN (Révisé le 12 août, 2022)

1. Objectif

- 1.1. L'École du génie militaire des Forces canadiennes (EGMFC) désire acheter et faire livrer du matériel de plomberie à l'appui de l'instruction 003 pour la période de perfectionnement (PP) 2 sur les plomberie et chauffage (PC).

2. Tâches

- 2.1. Tous les produits livrables doivent être livrés avant le 25 octobre 2022.

La livraison doit être effectuée à l'adresse suivante :

École du génie militaire des Forces canadiennes (EGMFC)

894, avenue Champlain

Édifice Mitchell (J-10) porte 11

Base de soutien de la 5^e Division du Canada

Oromocto (Nouveau-Brunswick)

Canada E2V 4J5

3. Produits livrables

- 3.1. Fournir les matériaux de plomberie conformément à l'annexe B, Base de paiement, ci-jointe.

4. Contraintes

- 4.1. Planification des travaux
La livraison doit se faire pendant les heures normales de travail, de 7 h 30 à 16 h, heure locale, du lundi au vendredi; à moins que d'autres dispositions soient prises.
- 4.2. Emballage et livraison
Les matériaux doivent être emballés avec des articles similaires et étiquetés avec la liste et l'article correspondant identifiés à l'annexe B. Les étiquettes doivent également identifier l'article sur la liste d'emballage pour faciliter le comptage.

- 4.3. Facturation
Chaque liste figurant à l'annexe B doit être facturée séparément.
- 4.4. Produits de remplacement selon SACC B3000T (2006-06-16)

En cas que les articles proposés soient des produits équivalents, les fournisseurs **DOIVENT** présenter ce qui suit conformément à CUA B3000T :

1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
 - a. indique le nom du fabricant, le modèle et le numéro de pièce du produit de remplacement;
 - b. déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article précisé;
 - c. fournit des caractéristiques complètes et des imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;
 - d. présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précisés dans l'appel d'offres;
 - e. indique clairement les parties des spécifications et des **imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.**
2. Les produits offerts comme équivalents en matière de forme, d'ajustement, de fonctionnement et de qualité ne seront pas pris en considération si :
 - a. le soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante d'évaluer pleinement l'équivalence de chaque produit de remplacement;
 - b. le produit de remplacement ne répond pas aux critères de remplacement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.

N° de l'invitation - Solicitation No.
W2037-230012/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-230012

N° de la modif - Amd. No.
004
File No. - N° du dossier
MCT-2-45004

Id de l'acheteur - Buyer ID
MCT047
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Lorsque le Canada évalue les soumissions, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article précisé dans la demande de soumissions.

3. Lorsque des produits équivalents sont proposés, les soumissionnaires doivent indiquer le numéro de référence de page pour les spécifications fournies appuyant l'équivalence du produit proposé. On encourage fortement les soumissionnaires à demander des éclaircissements concernant les équivalences acceptables au plus tard sept (7) jours civils avant la fermeture de la période de présentation des soumissions.

5. Soutien au client

- 5.1. Le MDN fournira l'espace pour la livraison et l'entreposage des matériaux et préparera des zones désignées, au besoin.
- 5.2. Le MDN fournira l'équipement pour décharger le matériel à la livraison.